

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi — Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 — 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



HEURE D'ETE : Attention ! le changement d'heure doit s'effectuer dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 avril. Avancez vos montres et pendules d'une heure.

A ANGERS aura lieu, les jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai, le grand Congrès National des Associations Viticoles de France et d'Algérie. Le samedi 2 mai, à l'issue de l'assemblée, aura lieu une excursion à travers le vignoble angevin et saumurois.

LA FOIRE DE RENNES se tiendra au Champ de Mars, du samedi 25 avril au dimanche 3 mai inclus.

A ANGOULEME se tiendra, du jeudi 23 au lundi 27 avril, le Concours-Foire-Exposition annuel de la Société d'Agriculture de la Charente.

RACE BOVINE PARTHENAISE : Le Concours spécial aura lieu à Soria les 15, 16 et 17 mai et sera ouvert à tous les reproducteurs de la race bovine parthenaise.

Le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure a obtenu des Pouvoirs publics des mesures de protection contre l'invasion du bétail étranger (allemand, hongrois, yougoslave, roumain) qui concurrencent nos bœufs dans les villes de l'Est et à la Villette.

Nos belles Manifestations Agricoles

Après l'Exposition internationale d'Aviculture et l'Exposition Canine, notre Concours départemental des Bovins remporta un magnifique succès. La Standardisation des Emballages de Fruits et Primeurs et la Journée de l'Osier furent, pour beaucoup, une révélation.

CONCOURS DES BOVINS

Ce concours, organisé par notre Société d'Agriculture (fondée en 1855), a remporté un gros succès, tant par le nombre que la qualité des animaux présentés. Il marque le beau progrès accompli dans notre élevage bovin, progrès qui s'accentue très nettement d'année en année, grâce à la persévérance de nos éleveurs, à leur émulation, et surtout aux efforts de nos TROIS SYNDICATS D'ELEVAGE, qui rivalisent de zèle et d'ardeur.

Félicitations à nos amis : MM. R. Lefevre, Joyau, Bachelier, Ledue et autres dirigeants du Syndicat du bétail normand ; à MM. Le Quer, d'Entremaison, de Juigné, Michelat, etc., du Syndicat de la Race Nantaise.

Félicitations également aux dirigeants de la Société d'Agriculture, parmi lesquels MM. de la Gournerie,

son actif président ; de Camiran, du Gasset, R. Lefevre et Raoul Merlat, secrétaire général.

C'est sous un ciel bleu et un soleil presque méridional, que se déroulèrent les différentes opérations du jury, dans les paddocks réservés à cet effet, sous les regards intéressés du public. Toute la journée du samedi et du dimanche, plus de 80.000 visiteurs défilèrent autour des animaux, admirant les sujets primés, les uns en simples curieux et profanes, les autres en connaisseurs. Pour la première fois, le concours était confortablement installé sur le grand terrain du Parc des Sports et tous

organisateurs de ce changement. Il y avait un total de 227 animaux, dont : 67 Maine-Anjou, 73 Nantais et 87 Normands. Parmi eux figuraient quelques lauréats du Concours Général Agricole ; certains furent étonnés que des sujets classés premiers à Paris, n'aient remporté qu'un

deuxième prix à Nantes. Quelques éleveurs ont pu aussi se plaindre de l'insuffisance de la valeur des prix, considérant les frais assez élevés de déplacement et de séjour à Nantes, durant le Concours. C'est toujours l'éternelle question d'argent qui ralentit nos efforts et qui nous empêche de réaliser tout ce que nous voudrions faire pour développer et encourager largement notre élevage. Il nous faudrait de grosses ressources !

On verra plus loin les récompenses décernées aux éleveurs. Extrayons simplement du palmarès les **PRIX DE CHAMPIONNAT** :

Race Maine-Anjou. — Mâles et Femelles : M. Jean Cerisier, à Soudan, pour un taureau sans dents et une vache pleine.

Race Nantaise. — Mâles : M. J. Le Quer d'Entremaison, pour un taureau de quatre dents. Femelles : M. Le Quer d'Entremaison, pour une vache. Prix de Juigné : MM. Peruchas et Pierre Thomas, à Port-Saint-Père.

Race Normande. — Mâles : M. Ernest Joyau, 1^{er} prix des taureaux de quatre dents. Femelles : M. Georges Ledue, Saint-Père-en-Retz, 1^{er} prix des femelles sans dents.

En résumé, d'après les avis les plus autorisés, voici quelques appréciations générales sur ce beau Concours de 1931 :

LES MAINE-ANJOU furent sensiblement moins nombreux que l'an dernier, mais par contre très remarquables. Les jeunes mâles sans dents et les génisses de deux dents constituèrent les plus jolis lots.

LES NANTAIS ont fait de gros efforts et un réel progrès. Les jeunes mâles de la 1^{re} section étaient très bons ; il y avait de très beaux lots de vaches, supérieures aux jeunes.

LES NORMANDS étaient magnifiquement représentés, tant par la quantité que par la valeur des animaux. Les jeunes femelles (sans dents et deux dents) étaient meilleures que les vieilles vaches ; les vieux taureaux, très supérieurs aux jeunes.

On conçoit que la tâche des jurés fut des plus embarrassantes et des plus délicates. Voici les noms des **MEMBRES DU JURY** :

Race Maine-Anjou. — Pour les mâles : MM. Rozé, Saulou et H. de Lambilly.

Pour les femelles : MM. Delhommeau, Mouchet et Martinet.

LA JOURNÉE DE L'OSIER

Cette journée de l'osier, la première en France, organisée par la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans — toujours à la tête des améliorations agricoles — fut pour beaucoup une révélation.

Indépendamment de la belle exposition de vannierie et de nouvelles machines à décortiquer et à tresser l'osier, les cultivateurs-osiéristes, venus nombreux à ce Congrès, purent entendre une série de rapports des techniciens avertis, des professionnels éprouvés (comme M. Eugène Leroux) et des maîtres de la vannerie française. D'intéressantes discussions animèrent cette journée et

en fin de séance, pour défendre et améliorer notre « culture traditionnelle », ainsi que les industries qui s'y rattachent.

A la séance du matin, autour de M. Louis Lefevre, qui présidait, avaient pris place : M. Vieillescazes, secrétaire général de la préfecture ; M. Rolland, inspecteur général de l'agriculture, délégué par le Ministre ; M. Farineau, adjoint au maire ; M. de Sesmaisons, président de la Chambre d'agriculture ; M. Delafay, président de la Chambre de Commerce ; M. Chaquin, directeur des Services agricoles ; M. de la Gournerie, président de la Société d'agriculture ; M. de Camiran, président du Syndicat Central ; M. Eugène Leroux, président de la Chambre des Osiéristes français ; M. Campan, inspecteur des Services centraux de la Compagnie d'Orléans ; M. Leguy, inspecteur principal. Dans l'assistance il y avait des congressistes venus de Belgique, d'Angleterre et de l'Est de la France ; notre active Association des Producteurs d'Osier de la Loire-Inférieure était aussi largement représentée.

M. Vieillescazes, après avoir excusé le préfet, salue les personnalités présentes. M. Lefevre remercie les organisateurs du Congrès et souligne que notre département cultive 300 hectares d'osier.

PRODUCTION ET COMMERCE MONDIAL DE L'OSIER

M. CAMPAN compare tout d'abord la production de nos différents départements français, dont la culture s'étend sur 6.340 hectares et qui est en régression très marquée, à l'importation de ce qui se passe à l'étranger. Nos exportations, qui étaient de 40.000 quintaux en 1923, sont descendues à 13.500 quintaux en 1930, tandis que nos importations ont doublé durant cette période. Pourtant, la qualité de l'osier français est incontestable comme finesse et comme souplesse.

La Suisse fait venir ses osiers d'Allemagne et de Tchécoslovaquie. L'Allemagne a une situation florissante et cultive actuellement plus de 30.000 hectares. La Pologne détient le record et peut alimenter à elle seule le marché américain. Le marché anglais devrait surtout attirer notre attention ; il n'y a en Angleterre que 2.330 hectares environ, la production ne dépasse pas 15.000 tonnes ; elle doit importer énormément pour la vannerie.

M. ROLLAND, représentant le Ministre de l'Agriculture, remercie M. Campan, puis ajoute que M. Tardieu se préoccupe beaucoup d'exportations. Quelles sont les raisons qui justifient cette dégression de l'osier ? Concurrence étrangère ; meilleure organisation en Hollande, Belgique, Allemagne et Pologne ; concurrence de certaines matières premières remplaçant l'osier (fils de fer enrobés de cellulose, rotin, bois, etc.).

(Lire le Palmarès officiel en 3^e page.)

nerie, président de la Société d'agriculture ; M. de Camiran, président du Syndicat Central ; M. Eugène Leroux, président de la Chambre des Osiéristes français ; M. Campan, inspecteur des Services centraux de la Compagnie d'Orléans ; M. Leguy, inspecteur principal. Dans l'assistance il y avait des congressistes venus de Belgique, d'Angleterre et de l'Est de la France ; notre active Association des Producteurs d'Osier de la Loire-Inférieure était aussi largement représentée.

M. Vieillescazes, après avoir excusé le préfet, salue les personnalités présentes. M. Lefevre remercie les organisateurs du Congrès et souligne que notre département cultive 300 hectares d'osier.

PRODUCTION ET COMMERCE MONDIAL DE L'OSIER

M. CAMPAN compare tout d'abord la production de nos différents départements français, dont la culture s'étend sur 6.340 hectares et qui est en régression très marquée, à l'importation de ce qui se passe à l'étranger. Nos exportations, qui étaient de 40.000 quintaux en 1923, sont descendues à 13.500 quintaux en 1930, tandis que nos importations ont doublé durant cette période. Pourtant, la qualité de l'osier français est incontestable comme finesse et comme souplesse.

La Suisse fait venir ses osiers d'Allemagne et de Tchécoslovaquie. L'Allemagne a une situation florissante et cultive actuellement plus de 30.000 hectares. La Pologne détient le record et peut alimenter à elle seule le marché américain. Le marché anglais devrait surtout attirer notre attention ; il n'y a en Angleterre que 2.330 hectares environ, la production ne dépasse pas 15.000 tonnes ; elle doit importer énormément pour la vannerie.

M. ROLLAND, représentant le Ministre de l'Agriculture, remercie M. Campan, puis ajoute que M. Tardieu se préoccupe beaucoup d'exportations. Quelles sont les raisons qui justifient cette dégression de l'osier ? Concurrence étrangère ; meilleure organisation en Hollande, Belgique, Allemagne et Pologne ; concurrence de certaines matières premières remplaçant l'osier (fils de fer enrobés de cellulose, rotin, bois, etc.).

(Suite de l'article en 2^e page.)

Un Brin de Causette...



J'aurais que l'autre jour y avait eu, à la Capitale, un grand meeting de protestations contre les impôts nouveaux, pour la réduction des charges budgétaires et pour l'obtention des dégrèvements massifs ! A cette manifestation prit part le Syndicat des commis d'agents de change, le Syndicat des commis du marché en banque, l'Union des corporations françaises, l'Entente des groupements de commerçants, industriels et artisans, la Chambre des garagistes, la Chambre à air des réparateurs et agents d'automobiles de France, l'Union des porteurs de valeurs mobilières, le Syndicat des triporteurs, la Ligue des porteurs de valeur à l'eau (ou Hanau), la Ligue des victimes du cours forcé, etc., etc.

Bigre ! tout ce monde commence à se remuer, à jouer des coudes, crient, rouspètent que les charges sont trop lourdes, qu'on les écrase d'impôts : ils auront tout grasse, mais ils n'auront pas tout leur pain !

La vie chère, la crise économique, le chômage qui gagne du terrain, toute cette marée montante, c'est fait pour faire peur au monde... y a que ceusses qui savent bien nager qui s'en tirent à bon compte ! Pour se vêtir, se sustenter, éduquer ses enfants, entretenir une famille et entretenir l'Etat — qui vous coûte autant qu'un autre enfant — faut de la « galette » comme on dit. On s'habille point et on se nourrit point avec un piracou on a un cavin ça, comme au Brésil, ni avec des dattes et des figues comme les Arabes ! Et pi on a des goûts, des besoins pu développés, des habitudes d'aisance et de confort qui se payent. Par dessus le marché, on aime moins se donner de peine ; on veut gagner de l'argent, dans les villes, vite et beaucoup. Après la journée de 8 heures, on parle de la journée de 7 heures, puis de celle de 6 heures, comme en Amérique. Ces Américains, s'ils sont forts, s'ils peuvent en en remonter tout d'même... et ils ont tous leur auto !

Résultat de tout ça — vous le devinez, mes amis — rien ne va plus, malgré que l'Etat ait ouvert des salles de jeux, de pari mutuel partout, pour attirer l'argent du pauvre monde. C'est un p'tit pari dans le grand Paris et c'est à parier qu'on nous videra le porte-monnaie : « Faites vos jeux ; rien ne va plus ! »

En attendant, y a des usines qui ferment leurs portes. Nous avons en France, à l'heure 300.000 chômeurs complets et 1 million d'ouvriers qui travaillent au ralenti. La Chambre a voté un crédit de 100 millions, en attendant mieux. Et, comme de juste, les agriculteurs payent la moitié de ces millions aux caisses de secours des chômeurs de l'industrie.

C'est point suffisant de nous avoir glané tout nos bonhommes, tout nos paires de bras, alors qu'on est chaque jour à se demander comment on va s'en tirer avec son travail... faut maintenant déboursier pour venir en aide aux gens qui nous aident pu, qui nous ont quitté parce que la terre était sale ou trop basse !

MAITRE JEANNOT.

Au Concours Central Hippique de Paris

Les plus beaux succès ont été remportés par nos chevaux de Loire-Inférieure et de Vendée, au dernier Concours de Paris.

Les éleveurs liront avec intérêt le bel article de notre Correspondant Hippique qui paraîtra dans notre journal samedi prochain.

LISEZ CHAQUE SEMAINE NOS « OFFRES ET DEMANDES », L'UNE DE CES ANNONCES PEUT VOUS INTERESSER

Sur le Marché des Bestiaux

Rien de démolissant comme les larges fluctuations des cours du bétail. Si elles se produisent vers la baisse, combien de vieux métayers vous diront qu'ils ont revendu le même prix qu'ils ont acheté, perdant 10 ou 15 mois de soins... Si elles se produisent vers la hausse, ils n'en profitent guère, car en général ils n'ont rien à vendre au moment opportun. Les variations n'enrichissent personne, elles en découragent beaucoup.

Les spéculations sur le bétail sont à longue échéance, il est difficile de prévoir, d'autant que le marché français devient de plus en plus solidaire du marché mondial. Même avec les douanes, les cours peuvent tomber si bas ou monter si haut chez le voisin que la marchandise passe par dessus la barrière, dans un sens ou dans l'autre. Ce fut pour les bovins le cas de l'Italie l'an dernier, celui de la Roumanie cette année ; le cas de l'Allemagne et de la Hollande pour les porcs depuis trois ans.

En étudiant le passé, pourrions-nous éclairer l'avenir ? De décembre 1929 à janvier 1930, nous avons eu une hausse verticale des cours, et à la fin de l'année ils se sont trouvés à des prix insupportables. En février baisse brutale, pour l'instant marché calme.

Comment motiver la hausse ? Quelle a été la cause de la dernière baisse ? Où allons-nous ?

Comment motiver la hausse 1930-1931 ?

Citons d'abord l'accroissement continu de la circulation monétaire de la Banque de France, elle a été un élément certain d'évaluation générale des cours pour la viande comme pour le reste. Seule elle eut été insuffisante à justifier les fluctuations qui ont caractérisé le marché de la viande depuis deux ans.

En 1928 et 1929, notre cheptel s'est appauvri par des exportations, puis du fait de deux mauvaises récoltes ; en 1930, lorsque l'élevage a disposé d'une grosse quantité de fourrages, il a fallu reconstituer le troupeau.

On a donné, dans l'opinion publique, un rôle trop important aux exportations. Elles se sont faites surtout vers l'Italie. Leur effet a été certain, mais il n'a pas été considérable.

Nous avons exporté, en 1928 et 29, un lot de 300.000 têtes environ ; depuis un an, les sorties sont nulles. C'est que la situation est renversée. A Milan, en février 1929, ce qui valait 104 francs ne valait que 89 à Paris ; or, le 2 mars 1931, ce qui vaut 102 à Paris vaut 75 à Milan ! N'étant pas les droits, le bétail devrait repasser les Alpes. Cela, du reste a lieu dans les régions frontalières.

Au contraire, la production fourragère des trois dernières années a eu sur la situation une influence capitale.

La pénurie d'aliments, en 1927, 28 et 29, a fait tomber le bétail à des cours de famine. Les éleveurs ont dû se résigner à diminuer les bouches à nourrir, ils ont fait tuer un certain nombre de leurs jeunes bêtes. A la Villette, on a livré, en ces trois années, 35 % d'animaux de plus qu'au cours des années précédentes ; de plus, sur l'ensemble des territoires, comme le lait maintenait son cours, on a abattu beaucoup trop de veaux.

Et cependant, l'épidémie des avortements épidémiologiques réduisit encore davantage les disponibilités normales. Notre cheptel diminua fortement.

Dès février 1930, le manque de bêtes se fit sentir ; les herbagers de se plaindre de ne pouvoir pas charger complètement leurs prairies, et la hausse commença. Elle ne fit que s'accroître, lorsque survint l'été pluvieux de 1930 et son énorme production fourragère. Les offres se firent rares. Pour ne pas perdre la pension, on gardait ce qu'on avait et l'on poussait l'engraissement au-delà des limites usuelles. Nous arrivâmes ainsi aux prix exagérés de décembre 1930 et janvier 1931.

Tout d'un coup, en février, baisse brusque impressionnante. Elle fut causée par l'importation du bétail roumain.

Les prix étant élevés, il devint

avantageux pour le commerce de faire passer par dessus la barrière des douanes le bétail de pays dont les prix sont avilis.

Voici quels ont été les arrivages roumains contrôlés à la Villette :

Le 2 février.....	257 têtes
Le 9 —.....	384 —
Le 16 —.....	465 —
Le 23 —.....	575 —
Le 2 mars.....	286 —
Le 9 —.....	252 —
Le 16 —.....	64 —

Les prix français fléchissant, le flot s'est arrêté. Les cours en Roumanie sont de 3 à 4 francs le kilo vif, il faut 2 francs pour l'amener, et... on a à redouter la crevaillance en cours de route. D'elle-même la vague vient mourir sur le sable. Il est prudent de penser que si nos cours montent ou que ceux de Roumanie baissent encore, la même spéculation se reproduira.

Et maintenant ! Il est bien dangereux de faire la prophète !

Ce qu'il convient de dire, c'est que, à plusieurs signes, on peut penser que le maximum a été atteint.

Depuis un an on a gardé et élevé. Une partie des sacrifices faits en 1928-29 est réparé. Il y a une surproduction de lait, l'avortement épidémiologique décline, on a conservé davantage de veaux.

Enfin, facteur décisif, la consommation de la viande diminue. La crise financière est dure pour la plupart, le chômage existe partiel ou total ; les gens, gênés, sont obligés d'économiser, ils serrent leur ceinture d'un cran.

Soyons modestes ; formons simplement l'espoir de cours stabilisés et que la démolition d'une baisse profonde nous soit épargnée. Ce serait encore quelques jeunes gens découragés qui quitteraient la campagne ; ils s'en iraient chercher fortune comme gendarmes ou gardiens de square... et ne reviendraient plus.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.



Le classement des lauréats du Concours des Bovins

LA JOURNÉE DE L'OSIER

(Suite de notre article de 1^{re} page)

LA CULTURE DE L'OSIER DANS L'OUEST

M. CHAQUIN présente un rapport très documenté sur la culture de l'osier dans l'Ouest et particulièrement en Loire-Inférieure. La place nous manque aujourd'hui pour publier, dans ses détails, cette intéressante étude ; mais nous nous permettons d'en résumer les conclusions. La question de l'osier méritait toute notre attention.

Le Finistère et le Morbihan ont une production insignifiante ; les Côtes-du-Nord en cultivent 60 hectares ; la Vendée, 85 hectares, et la Loire-Inférieure environ 300 hectares, après en avoir eu 715 en 1913. C'est surtout dans la Vallée de la Loire, d'Indre-et-Loire au Pellerin, que s'étendent nos osierais. Nous devrions orienter nos efforts pour améliorer la qualité de nos osiers, au lieu de nous borner uniquement à rechercher la quantité.

Une controverse s'engage alors au sujet de l'inexactitude des statistiques officielles, à laquelle M. Rolland répond, en mettant en cause les Commissions communales, qui ont toujours tendance à minorer les chiffres de leur production.

L'OSIER DANS LES AUTRES RÉGIONS DE FRANCE

M. MAURICE LEROUX, ingénieur agronome, directeur de l'Ecole Nationale d'Osiericulture et de Vannerie, est particulièrement qualifié pour nous parler de la culture de l'osier dans les autres régions françaises. Les terrains convertis en osierais sont dans les vallées ; ce sont généralement des terrains trop humides et trop humides, qui ne peuvent servir à d'autres cultures ; l'osier ne peut pas venir cependant dans des marais, ni dans des terres trop longtemps submergées.

Parmi les variétés cultivées chez nous, M. Maurice Leroux nous cite : les *Fragilis* (osiers de la Haute-Marne, rouge des Ardennes), qui sont très prisés sur le marché ; les *Viminalis*, ou saules des vanniers, à couleur vert-jaunâtre (la Luce) ; les *Triandras* ou amandiers de couleur grise ; le *Salix Alba*, le *Purpurea* ; enfin le *Salix Americana*, cultivé depuis vingt-cinq ans en France, osier rouge très productif, droit, sans branches latérales, mais plus lourd et de quatre vanniers moyennes. Or, en France, nous sommes obligés de nous défendre par la qualité et non la quantité. Il existe d'autre part 5 à 600 variétés, mais aucune ne peut être mise en grande culture comparativement à nos bonnes variétés françaises. Seule l'Angleterre possède quelques variétés pouvant nous concurrencer.

La culture de l'osier, en France, est restée routinière. Comme écart de plantation, il n'y a aucune unité de vue. A l'Ecole Nationale de Fayl-Billot (Haute-Marne) de multiples essais ont été entrepris, depuis vingt-six ans, pour établir les meilleures distances de plantation. On a planté depuis 10x10 centimètres jusqu'à 1x50x1x50 entre chaque pied, et ce qui a donné les meilleurs résultats a été la plantation de 0x30 entre les lignes et 0x10 sur la ligne, soit 125.000 boutures à l'hectare. On plante ainsi serré pour étouffer les herbes et l'on ne bine que dans un sens, d'où économie de temps et de main-d'œuvre.

(Chez nous, en Loire-Inférieure, on plante généralement à 68 centim. au carré, soit environ 20.000 pieds à l'hectare, alors qu'autrefois on plantait à 70x65.)

Comme entretien, poursuit M. Leroux, nos osierais ne sont généralement pas entretenus et disparaissent souvent dans l'herbe. Les chiffres fournis pour l'entretien d'une plantation varient de 800 francs à 4.900 francs l'hectare, suivant les régions. On conçoit qu'il soit ainsi assez difficile de fixer un chiffre limite, au-delà duquel la culture de l'osier n'est plus rémunératrice. A Fayl-Billot on arrive à 5.000 francs la première année ; 1.000 francs la seconde, 500 francs la troisième ; soit un prix de revient, pour l'osier brut, vert, de 20 à 25 francs les 100 kilos.

La vente subit des hauts et des bas ; elle a baissé cette année. Pourquoi ? Défaut de qualité ? Non. Surproduction ? Pas davantage. Le mal provient surtout d'un défaut d'organisation pour la vente de nos osiers. Des milliers d'osiericulteurs ignorent encore la Chambre syndicale des Osieristes, qui possède une revue mensuelle : « Osier-Vannerie ».

Les producteurs doivent s'organiser par régions, en associations, syndicats, pour la défense de leurs intérêts (c'est ce que nous venons de faire en Loire-Inférieure).

L'INDUSTRIE OSIERICOLE

M. LARMEZEAUX, président de la Chambre syndicale de la Vannerie française, aborde l'industrialisation des osiers, dont les usages sont multiples, depuis les plus gros paniers

d'emballages, les malles, les meubles en osier, jusqu'aux plus petits objets, en fine vannerie. Les congressistes et visiteurs de la Foire purent, du reste, admirer les différentes productions exposées dans un vaste stand.

Chaque région a sa spécialité, son mode de fabrication. Malheureusement les ouvriers vanniers sont de plus en plus rares, attirés par d'autres industries plus rémunératrices et aussi par les emplois de l'Etat. D'autre part, les cours des osiers permettent difficilement de soutenir la concurrence sur les marchés étrangers.

Nous n'avons en France qu'une seule école de vannerie et qui recourt à grand-peine des élèves. Pas d'élèves, donc pas d'adeptes, pas de vanniers.

MALADIES ET INSECTES

Lecture est faite d'un rapport documenté de M. TROUVELOT, professeur à l'Ecole Nationale d'Osiericulture de Versailles, déjà connu de nos vignerons pour ses essais de destruction de la cochenille et de la pyrale. M. Trouvelot s'est aussi spécialisé dans l'étude des ennemis de l'osier.

D'abord, il faut des soins préventifs contre tous les insectes, et pour cela un bon entretien des osierais, l'élimination des bois morts, le nettoyage des souches, une fumure appropriée capable de donner de la vigueur aux plants. Les soins curatifs consistent en pulvérisations arsenicales et nicotinéennes, qui doivent être faites au bon moment.

M. Eugène Leroux parle de ses essais de lutte effectués à Fayl-Billot, pour prévenir les invasions. Les insectes ont des mœurs spéciales ; il faut voir où ils couchent l'hiver et les suivre après. On s'aperçoit qu'ils passent l'hiver tous ensemble, sur deux ou trois mètres carrés... il s'agit de les déloger !

Nos producteurs signalent, fort à propos, à M. E. Leroux que nous avons surtout à lutter, en Loire-Inférieure, contre la cécidomyie ou « boule de l'osier », qui fait de grands dégâts dans notre Sarda noir ; le « bleu » attaque au contraire la Luce. Il nous faut trouver un moyen de destruction efficace, sous peine de voir disparaître cette variété d'ici quelques années.

L'UTILISATION DES OSIERAIS

A la séance de l'après-midi, M. RABATTE, docteur en pharmacie, étant absent, lecture est faite de son rapport, par M. Maurice Leroux. Peut-on tirer parti des pelures d'osier ?

Les moyens actuels ne permettent pas une industrialisation complète. L'écorce de l'osier comprend quatre parties : le tanin, les fibres souples, la saliciline et les acides.

Le tanin sert au tannage, mais seulement dans les pays scandinaves, car dans notre contrée il ne peut concurrencer le tan de chêne et son utilisation est loin d'être au point.

Les fibres sont difficiles à isoler et, quoique étant souples et résistantes, ils n'ont aucune valeur marchande. A l'Ecole de Papeterie de Grenoble, on a vainement tenté d'en faire de la pâte à papier. Actuellement, on étudie en Allemagne le moyen de faire de la ficelle avec ses fibres.

La saliciline est un corps blanc, beaucoup employé en pharmacie autrefois contre les névralgies et les fièvres intermittentes ; mais il est aujourd'hui remplacé par l'aspirine, beaucoup plus active et moins coûteuse.

Les acides n'ont pas encore été utilisés et font partie d'une chimie pour laquelle de nombreux et intéressants travaux sont en cours.

LE MACHINISME EN OSIERICULTURE

M. E. Leroux présente, en termes élogieux, l'inventeur des machines, M. POMATHIOD, qui est un petit instituteur. Il y a trente ans, on était loin d'avoir l'outillage d'aujourd'hui ; la Chambre des Osieristes organisait un concours de machines à peler l'osier ; il en sortit au bout de six mois une première machine. On a suscité les initiatives, les recherches. L'an dernier, on cherchait une machine à tresser l'osier et l'on offrait un prix de 10.000 francs à l'inventeur. Ce fut M. Pomathiod qui gagna cette prime.

M. Pomathiod retrace ses efforts, son labeur, et donne tous les détails techniques de sa machine — détails que nous ne pouvons reproduire ici. L'inventeur déclare du reste que ce n'est qu'un appareil d'essai, de démonstration. Le premier pas est fait ; il espère arriver sous peu à d'excellents résultats mécaniques, pour remplacer une main-d'œuvre défaillante.

LE MARCHÉ FRANÇAIS

M. QUERROT, secrétaire de la Chambre syndicale des Osieristes, compare la production de l'osier de la Lorraine, la Haute-Saône, la Haute-Marne, les Ardennes (la pro-

mière comme étendue), la Côte-d'Or, l'Ain, l'Isère, la Touraine, la région nantaise, la Seine-et-Marne, la Gironde, la Picardie, etc...

M. Querrot voudrait une meilleure modalité de vente ; or, chaque contrée a sa méthode, ce système devrait avoir vécu. Dans un intérêt commun les producteurs devraient mettre en vente des boîtes d'un poids uniforme (10, 15 ou 20 kilos). Dans le commerce, on ne procède plus aux achats et ventes que par quintaux.

La question des transports intéresse au plus haut point les osieristes. Or, les tarifs sont actuellement prohibitifs. Pour les osiers bruts, on paye pour 1.000 kilos : 103 fr. 40 pour 100 kilomètres, 320 fr. 50 pour 400 kilomètres, 465 fr. 30 pour 600 kilomètres. Le tarif par 5.000 kilos (ou payant pour) est de : 274 fr. pour 100 kilomètres, 726 fr. 25 pour 400 kilomètres, ou 930 fr. 50 pour 600 kilomètres. Le tarif des osiers blancs est encore sensiblement plus élevé.

Tous les congressistes sont d'accord pour en demander la réduction. Un vœu sera émis plus tard à ce sujet. M. Delafay se lève pour souligner le rôle des Offices de transports, et les Chambres d'Agriculture et les Chambres de Commerce sont représentées.

LES MARCHÉS ÉTRANGERS

M. ELOUARD, professeur à l'Ecole Nationale d'Osiericulture et de Vannerie, attire surtout l'attention sur le marché polonais et les dangers qu'il présente pour nous. Les osiers sauvages poussent abondamment là-bas. La superficie cultivée est de 50.000 hectares (dont 13.000 à l'Etat). La production moyenne est de 5.500 quintaux à l'hectare, 650.000 quintaux sont utilisés pour la régularisation des rivières et 400.000 quintaux vendus à l'étranger. La Pologne pourrait bientôt couvrir les besoins de l'Europe entière ; la main-d'œuvre est abondante et bon marché. On a établi des prêts à long et à court termes pour les producteurs et fondé une banque agraire. Des centres d'études sont créés un peu partout, des livres sont mis à la disposition des élèves. Il y a en Pologne une Fédération d'osieristes, un Conseil qui coordonne les efforts des producteurs et des fabricants. Les tarifs des chemins de fer polonais sont minimes ; enfin, il y a une standardisation.

Tout cela est très intéressant, mais nous plus en tirer rien isolé !

L'AVENIR DE L'OSIERICULTURE EN FRANCE

M. EUGÈNE LEROUX, ingénieur agronome, président de la Chambre syndicale des Osieristes français, fondateur et ancien directeur de l'Ecole Nationale de Fayl-Billot, est, certes, le père, le maître incontesté de notre osiericulture. Nous lui devons beaucoup !

M. E. Leroux nous dit que ce concours d'aujourd'hui à Nantes est une véritable révélation. On commence à connaître les variétés ; les constructeurs de machines ont rivalisé de zèle ; la plus vicieuse des machines exposées n'a pas cinq ans. Le décoratif mécanique est devenu pratique pour tous, aussi bien pour ceux qui possèdent 20 ares d'osier que pour ceux qui cultivent 20 ou 50 hectares.

En 1905, M. Eugène Leroux créa — sans beaucoup d'enthousiasme — la première école d'osiericulture et de vannerie, à Fayl-Billot. A cette époque l'Allemagne en possédait déjà 30 et l'Autriche 40, fonctionnant depuis un demi-siècle !

Il lui fallut étudier les variétés cultivées dans nos vingt-sept départements français. Puis étudier la nourriture de ces osiers. Sur ce chapitre nous n'en sommes encore qu'au début. Il faut mettre l'azote en tenant compte des variétés précoces ou tardives. La potasse et l'acide phosphorique, sont aussi indispensables pour former le bois et obtenir la qualité de l'osier.

A une certaine époque l'allongement est très rapide : 9 centim. en 8 heures (1 millim. en 5 minutes 1/2) chez le *Salix Triandra*. L'osier pousse en escalier ; la poussée s'effectue surtout par temps chaud et couvert ; il n'allonge pas la nuit. Au mois d'août, l'osier forme son œil terminal, il ne pousse plus, mais forme ses tissus intérieurs. Le bois se forme vers septembre-octobre.

Comment vendre l'osier ? M. Leroux dit que bientôt on ne vendra plus à la botte, ni au poids, mais à la qualité, et il explique comment vérifier cette qualité. C'est la façon dont se comporte l'osier à la flexion et à la torsion.

Demain l'osier se plantera à la machine ; la culture deviendra essentiellement industrielle. Grâce au machinisme, l'osier français revenant moins cher, nous pourrions l'exporter et il fera prime à l'étranger, par sa qualité.

Nous avons aussi en France une plante de tout premier choix, encore inconnue, susceptible de remplacer le rotin et qui nous permettrait de ne plus en acheter à l'étranger, c'est le *Salix Repens Argentea*, qui est merveilleux et pousse dans le sable pur. Ses racines rampent jusqu'à 30 ou 40 mètres ; on pourrait retenir énergiquement les sables et s'en servir pour remplacer le rotin, qui nous vient des Indes.

M. ROLLAND, inspecteur général de l'Agriculture, félicite vivement M. Eugène Leroux et dit combien le ministère est fier de ses travaux.

M. Guibert ayant parlé de l'invention d'un appareil à rayons ultraviolets, pour détruire les insectes nuisibles, dans un grand périmètre, on envisage la possibilité d'en effectuer des essais en Loire-Inférieure. Cet appareil, inventé par M. Gaudin, a été utilisé le 17 juillet dernier, dans l'Herault ; son phare à éclipse, à rayons ultra-violet, fut allumé de 21 heures à 23 heures et attira plus de 500.000 insectes, qui furent asphyxiés et aspirés par l'appareil. Des essais analogues furent faits l'an dernier en Anjou, par MM. Morcau et Vinet, dans leur vignoble de Belle-Beille.

LES VŒUX ADOPTÉS

Le Congrès demande :

— Qu'une étude approfondie soit faite sur les dégâts causés aux osiers en Loire-Inférieure par un insecte qui serait le « cécidomye », déterminé par M. Marchand, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, qui s'attaque surtout aux osiers « triandras », en vue d'organiser les lutttes les plus efficaces contre ce parasite ;

— Que l'enseignement de l'osiericulture soit organisé, en comprenant cette étude dans les programmes de l'Institut National Agronomique, de l'Ecole Forestière, des Ecoles Nationales et Pratiques d'Agriculture ;

— Que les directeurs des services agricoles et les professeurs fassent un stage dans les centres d'osiericulture pour connaître cette plante ;

— Que des associations d'osieristes soient fondées dans tous les centres de production, à l'instar du groupement des producteurs de la Loire-Inférieure, en vue de l'organisation de la vente des osiers avec un maximum de profits, et d'organiser des groupements ensuite en une organisation nationale ;

— Que le Service agricole étudie la possibilité de créer des cours aux écoles permettant aux ouvriers l'apprentissage des articles d'exportation ;

— Que toutes les régions françaises s'attachent à faire la vente des osiers aux 100 kilos et non plus à la botte (avis contraire des osieristes de la Loire-Inférieure qui trouvent avantage à la vente à la botte) ;

— Que soient diminués les prix de transport des osiers bruts, dont le tarif n'est pas en rapport avec la valeur des produits, comparative à la valeur de l'osier blanc ;

— Que le Gouvernement, avec l'aide du Comité National du Commerce Extérieur, surveille attentivement le commerce mondial des osiers pour intervenir à temps, le cas échéant, afin de protéger les producteurs français ;

— Que l'osier soit utilisé pour fixer les terres en montagne ;

— Que les producteurs soient instruits parfaitement sur la qualité des différentes variétés et leur valeur commerciale, pour ne mettre en culture que celles convenant aux besoins du pays et de l'exportation.

Que la culture du *Salix repens argentea* soit recommandée, tant pour ses qualités en vannerie que pour son utilisation pour retenir les terrains sablonneux.

Fabrication des Farines

Le Journal Officiel du 15 avril publie le décret suivant :

Art. 1^{er}. — Le pourcentage minimum de blés indigènes que les moutures devront, sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 1^{er} du décret du 2 décembre 1929, obligatoirement mettre en œuvre pour la fabrication des farines destinées à la panification et autres usages alimentaires est fixé à 85 %.

Art. 2. — Le décret du 26 juillet 1930 est abrogé.

Art. 3. — Le ministre de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent décret.

CHAMINS DE FER DE PARIS À Orléans

AVANCE DE L'HEURE LEGALE (Nuit du 18 au 19 avril 1931)

Par suite de l'avance de l'heure légale, le train 41 partant de Paris-Quai d'Orsay à 23 h. 52 sera expédié de cette gare à 0 h. 00 (heure nouvelle), dans la nuit du 18 au 19 avril, c'est-à-dire à 23 h. 00 (heure ancienne).

Les trains qui devaient circuler normalement entre 23 et 24 heures dans la nuit de transition subiront un retard d'environ une heure et leurs correspondances ne seront pas garanties.

La Standardisation des Fruits, Primeurs et de leurs Emballages

METHODE DE LA STANDARDISATION

Pour chaque fruit et légume, le travail se divise en trois parties :

1^{re} LA STANDARDISATION DES VARIÉTÉS.

Certains objectent tout d'abord qu'on va entraver le progrès de l'Horticulture, en empêchant la création de nouvelles variétés. Il faut cependant arriver à guider le producteur, à faire une sélection pour chaque région. On envisage d'ailleurs une révision périodique. Pour le moment, on s'est arrêté à : 17 variétés de pêches, 11 poires, 23 cerises, 9 raisins, 15 choux-fleurs, et 3 variétés d'asperges.

2^e LE CLASSEMENT DES CATEGORIES.

Il comprend la sélection par la qualité et par la grosseur.

La sélection par la qualité consiste à trier, à éliminer certains produits. Le nombre des qualités varie avec chaque produit ; il est plus élevé pour les fruits (2 ou 3) que pour les légumes, où il n'y a qu'une qualité. On a décidé de les unifier : la qualité supérieure, la qualité choix et la qualité commerciale.

Les qualités sont définies par l'unité de variétés. On considère ensuite la forme plus ou moins régulière ; puis la maturité pour les fruits ; la coloration, le pourcentage de surface colorée (une pêche supérieure doit présenter 50 % de surface colorée ; la qualité « choix » 30 %). On considère encore les défauts extérieurs, les traces de frottement, de piqures, la surface lisse et sans défauts.

Pour la fraise, on tient compte de la résistance à l'écrasement ; pour le cassis et la groseille, il y a le parfum très caractéristique.

La sélection par la grosseur consiste à calibrer, à classer les fruits et légumes d'après leur volume. Ainsi, pour les choux-fleurs il y a : les géants, les gros, les moyens et les petits.

Y a-t-il lieu de chiffrer ce calibrage, au lieu d'indiquer ces dénominations, qui peuvent varier suivant les régions et d'une année à l'autre ? On a préféré supprimer ces qualificatifs et les remplacer par une indication de 2 chiffres. On dit, par exemple : des choux-fleurs 20x22 (diamètre minima et maxima) 18x20.

Il ne faut pas confondre les appellations de qualité et les indications de grosseur : il peut y avoir des choux-fleurs de qualité extra dans les catégories les plus petites. Le calibre, une fois adopté, ne doit plus être modifié, même si une année est plus défavorable que la précédente.

3^e LA STANDARDISATION DES EMBALLAGES. — On s'est demandé, ici, si on devait arriver à une standardisation tout à fait précise, en fixant par exemple l'épaisseur des filets, le nombre de pointes, etc...

La caractéristique des emballages sera fixée par ses dimensions, sa capacité (nombre de fruits, ou légumes) ensuite par sa tare. (Les chemins de fer anglais ont exigé un emballage type de 1.200 grammes pour les asperges).

Les tares de colis ont pour base un bois à l'état sec (bois contenant 5 à 10 % d'eau, avec tolérance de 5 % en plus ou en moins), puis le bois employé : sapin, peuplier, pin ou châtaignier ; le mode d'assemblage et d'agraffage ou de clouage ; les renforcements éventuels pendant le transport.

La standardisation doit-elle être nationale ou régionale ? Le Congrès s'est placé sur le terrain des faits. Pour certains produits, on adoptera la standardisation nationale et pour d'autres la régionale. Par exemple, la salade et la tomate ne pourront être standardisées que régionalement. Pour le chou-fleur, on a divisé la France en 8 régions ; de même pour les prunes. Pour la fraise, on a écouté aussi les revendications régionales de la Bretagne.

COMMENT LA REALISER PRATIQUEMENT

1^{re} La condition préparatoire, c'est la compression des prix de revient. C'est une taylorisation qui doit être réalisée. Les vergers nouveaux doivent être établis pour que les frais de culture et de cueillette soient réduits au minimum.

On peut réduire les frais par des groupements professionnels, soit pour l'achat de l'outillage, l'achat de matières premières, soit pour l'exécution du triage, de l'emballage ; soit encore en réduisant les frais de transports, en groupant les expéditions.

2^e Il faut que la quantité soit suffisante. Si elle ne l'est pas encore, on doit multiplier les soins et les traitements pour lutter contre les maladies et les parasites. Ici peut intervenir utilement le service Phytotechnique pour réaliser d'urgence tous les soins que réclament l'arboriculture et l'horticulture.

A l'époque où nos arbres, nos fruits et certains de nos légumes souffrent de maladies graves, ou sont sujets à des attaques d'insectes nuisibles, à une époque où les luttes économiques internationales se servent d'arguments protectionnistes, sous des formules peut-être scientifiques, nos Pouvoirs Publics se doivent de créer un Service Phytotechnique puissant.

Dans la pratique, deux méthodes se sont présentées :

1^{re} L'intrusion de l'Etat.

2^e L'organisation professionnelle, nécessitant discipline et groupement de producteurs et commerçants.

La première méthode a été repoussée. Il faut arriver à réaliser la standardisation par nos groupements. Pour cela, il faut disposer de marques et faire respecter la marque et ses caractéristiques par un contrôle effectif.

Producteurs et commerçants doivent prendre l'engagement solennel de ne faire que des expéditions absolument conformes au règlement. Il y aura un contrôle, avec des sanctions progressives, mais impitoyables.

Un certain nombre de groupements sont déjà en formation : « Rhône-fruits », qui s'étend sur 10 départements autour de Lyon, « L'Union fruitière et maraîchère de l'Est » va s'étendre sur 12 départements. En Bretagne, M. de Guébriant organise un groupement. Citons encore l'exemple de Nantes, avec sa belle « Fédération des groupements maraîchers Nantais » présidée par M. Louis Bardoul, qui a déjà établi un règlement, lors de sa réunion du 14 mars 1931, et créé une marque.

Nous devons toutefois faire appel à l'Etat, pour demander une Loi prescrivant le *farinage*, loi qui serait très sévère pour les contrevenants et ferait disparaître rapidement le mal. De même pour les fruits *véreux*, l'application d'une loi est nécessaire.

Les membres du Congrès ont approuvé à l'unanimité cette solution. C'est à la lumière de l'expérience qu'on pourra apprécier la valeur des décisions prises. La standardisation s'accompagnera de deux correctifs : les tolérances et la transition, notamment pour les emballages, en attendant l'épuisement des stocks.

Il ne faut pas nous laisser inspirer de cette œuvre de la standardisation. En exportant nos produits à l'étranger, nous servirons nos intérêts et nous augmenterons aussi le renom, le prestige de la France.

R. FAIVRE.

POUSSINS d'un jour tous les lundis, en mars et avril, 6 fr. ELEVAGE DE BEL-AIR, Nantes.

La Vie Syndicale

Vertou

Dimanche 19 Avril, à 9 h. 45, Assemblée du Comité de Vertou et Syndicat du Pays Nantais.

Allocution du Président : Le vignoble des Coteaux de la Sèvre ; sa défense. L'écoulement des vins avec les nouvelles lois d'appellation. — L'Alimentation des animaux, par M. Andouard, directeur de la Station Agronomique. — La Betterave fourragère, par M. Chaquin, directeur des Services Agricoles. — Situation du marché, etc., par M. Choblet.

Saint-Brevin-les-Pins

Dimanche 26 Avril, à 9 h. 30 du matin, salle de la Mairie, à Saint-Brevin, réunion générale des membres de la Section Agricole.

Saint-Marc-sur-Mer

Dimanche 26 Avril, à 14 heures, à l'Etoile du Matin, Café Bernier, Assemblée générale extraordinaire de la COOPERATIVE AGRICOLE DE BATTAGE. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Achat d'un moteur. Modifications aux statuts. Affaires diverses. Présence indispensable.

Couéron

NECROLOGIE

Nous apprenons avec douleur la mort de M. Alexandre OLIVIER, maire de Couéron, président de notre Section Agricole communale, chevalier de la Légion d'honneur et commandeur du Mérite agricole, décédé le 12 avril, à 81 ans.

Conseiller municipal depuis 1884 et maire depuis 1908, M. Olivier alliait à une bonhomie affable et souriante, des qualités exceptionnelles d'administrateur et d'agriculteur des plus avisés. Il laissera à Couéron d'innombrables regrets.

En cette triste circonstance, la « Syndicat Central » présente à M. Olivier et à ses enfants, l'expression de ses condoléances émuës et de sa vive sympathie.

Du lundi 13 Avril 1931

Du Jeudi 16 Avril 1931

PALMARÈS

Concours des Bovins

RACE MAINE-ANJOU

La Gaimochère, La Chapelle-Heulh.

Prix d'ensemble

1^{er} prix, Cerisier Jean, Le Pont, Soudan ; 2^e Briand Jean, Les Vallées, Nezy ; 3^e Marquis de La Ferrière, Mars-la-Jaille ; 4^e Vivien, La Lande, Soudan.

Prix de Championnat

Mâle : Cerisier Jean, Le Pont, Soudan
Femelle : Cerisier Jean, Le Pont, Soudan.

rix de Championnat

Mâle : Cerisier Jean, Le Pont, Soudan
Femelle : Cerisier Jean, Le Pont, Soudan

RACE NANTAISE

5^e prix : Loyer Louis, La Gare, Couron.

6^e prix : Perruchas Raymond, Beaumanoir, Port-Saint-Père.

Prix supplémentaire : Mouraud Pierre, précité.

5^e Section. — Femelles n'ayant plus de deux dents de remplacement :

1^{er} prix : Lemasson François, Launacouron.

2^e prix : Viollain Emile, Sainte-Marie, Camphou.

3^e prix : Lucas Henri, Bongarant, Sauneron.

4^e Section. — Femelles de dix mois au moins, sans dents de remplacement :
1^{er} prix : Leduc Georges, Kermoaerel, Saint-Père-en-Retz.

Prix de Championnat
Mâle : Joyau Ernest, Saint-Père-en-Retz.
Femelle : Leduc Georges, Kermoarec, Saint-Père-en-Retz.

Garc aux pucerons
La prolongation de l'hiver a retardé de beaucoup la végétation, mais attention : la poussée en sera d'autant plus brutale et rapide et nous ne tarderons pas à voir des éclosions de pucerons sur les jeunes pousses.

On n'est pas assuré de différents côtés que le **MEPHITOL CRISTALLISÉ** est non seulement infatigable contre les pucerons des arbres fruitiers, mais encore contre les pucerons des légumes, chénilles, etc... et qu'il est en outre d'une action radicalement efficace contre l'empâtement des coquilles, qui, presque chaque année mettent à mal nos vignobles.

Vous pouvez demander tous renseignements utiles et échantillon à la Société **PROGIL**, 10, Quai de Serin, LYON.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
CL.16 MÉDECINE CHIRURGIE
DÉPLACEMENTS
DES ORGANES
PAR LA MÉTHODE
LE ROY

 

GRAND
MÉDAILLE
D'ARGENT
HYABBOUR
1904

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore le vulgaire bandage **PLUS DANGEREUX** pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant, un **TRAITEMENT RATIONNEL** appliqué par les soins d'un spécialiste a toujours raison de cette infirmité **GRAVE** et **TROP SOUVENT MORTELLE**.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

de Sainte-Marie-sur-Chalon.
Mme BOSSIS, au Pommier, par Legé.
M. TIMONNIER, à Nostre-Dame.
M. PINEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.
M. CROSSQUARD, Châteaubriant.
M. CHAMARD L., au Pallet (L.-V.).
Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain.
M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne.
M. GANTIER Gustave, la Cornillais de Sainte-Marie-sur-Mer.
Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).
Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.
Devenez de tels patients, toute une

bonne soucieuse de sa santé et de ses
intérêts comprendra qu'elle doit s'adres-
ser à un **SPECIALISTE DE SA RÉGION**.
SEUL, M. LEROY, ayant son Cabinet à
Nantes, peut, par sa présence constante,
suivre constamment sa clientèle de près.
Baîtes donc appel aux conseils élémen-
taires de notre renommé praticien **NAN-**
TAIS qui vous recevra gratuitement tout
les mois à :
NANTES, tous les samedis, de 9 h. à
4 h. en son cabinet 6, rue du Petit-
Bacchus (près la place du Bouffay).

Pontchaëau, lundi 20, Hôl. Montemy.
Nantes, mardi 21, de 9 h. à 4 h., en son cabinet.
St-Erean-Retz, merc. 22, Hôl. du Commerce.
Plessé, vendi 23, Hôl. Bertaud.
Legré, vendi 24, Hôl. du Cheval Blanc.
Nantes, lundi 27, de 9 h. à 4 h., en son cabinet.
Vallet, mardi 28, Hôl. Guindon.
Machecoul, merc. 29, Hôl. de la Bicyclette.
St-Nazaire, jeudi 30, Hôl. de France.

LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus
(près la Place du Bouffay) - NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

Après les journées chaudes et ensoleillées dont nous venons d'être gratifiés, le sol s'est assaini et réchauffé, ce qui a permis aux céréales en terre, affaiblies par les pluies camiteuses de la fin de l'automne et

EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL
DES BLES
A LA FIN DE L'HIVER

Le travail des céréales consiste en semailles, hersages et roulages dont les heureux effets sont d'autant plus marqués qu'ils sont plus souvent répétés, car ce n'est pas une fois, mais deux ou trois reprises différentes qu'il convient de faire passer la herse dans les blés et avoines d'hiver au début du printemps quand l'état physique du sol le permet.

Entre chaque haseage on laisse
écouler une dizaine de jours de
manière à permettre au blé de bien
se refaire et le plus souvent un rou-
lage durant ce temps complète l'en-
ferme de la herse en vue du tallage
et de la résistance à la verse de cette
culture.

La pénétration des dents de la herse sert en rapport avec leur poids, le tassement de la surface du sol et l'enracinement du bétail ; on charge au besoin l'instrument en son milieu pour que les dents travaillent à la profondeur voulue. Elle dépend également du modèle de la herse. La

Quelle que soit les conditions météorologiques à venir on peut prévoir que le blé qui nous intéresse surtout, n'aura pas à sa disposition assez d'eau assimilable pour donner un produit élevé en grain. Il est donc indiqué de faire face à cette carence à venir en lui en apportant sous forme de nitrate de soude de chaux.

Pour les emblavures réunissant ces conditions, nous pensons qu'on peut, en toute assurance, faire un nouveau apport de 100 à 125 kilos de nitrate à l'hectare, à la fin du tallage, pour aider à la montée des tiges et assurer leur avenir.

QUELLE SERA L'ECONOMIE DE L'OPERATION

Telle est la question à envisager. Nous basant sur de multiples essais, nous pouvons dire, tout simplement, qu'on peut prévoir un supplément

BIENFAITS DU HERPAGE DES CEREALES

Le hersage des céréales a surtout pour but d'empêcher que la surface

Le sol forme croûtes et se fendille en crevasses, desséchait, de réduire les pertes du sol en eau, point capital pour ces plantes au cours de l'été, de détruire les mauvaises herbes encore peu enracinées, d'aérer le sol, d'en activer le réchauffement et par là même, la vie microbienne dont il est le siège. Toutes conditions éminemment favorables à la végétation, au tallage et à l'avenir de la récolte, notamment pour le blé et l'avoine d'hiver.

DE L'EFFICACITÉ
DES ENGRAIS AZOTÉS

Les nitrates de soude ou de chaux,
le sulfate d'ammoniaque, l'ammoni-

P. LAVALLÉE,
Ingénieur agronome,
Directeur de la Ferme expérimentale
d'Avrillé (Maine-et-Loire).

UN LOT DE CAMIONNETTES Révisées - **A VENDRE**
- Etat de Neuf

INDUSTRIELS
COMMERÇANTS
AGRICULTEURS

Pour vos Transports

CITROËN

vous livre une Camionnette 500 kg.
Révisée. - Pneus neufs. - Garantie.

11.000 francs

Adressez-vous, Succursale de Nantes :

OCCASION et FOIRE des VOITURES OCCASIONS

— COMPTANT — CRÉDIT —

FEUILLETON DU SYNDICAT DES AGRICULTEURS

PAR

Jamais je ne saurais renoncer à vous !

seul, mon vrai idéal, mais n'en dites rien

du jeune homme, que pour que ce jour

l'existence libre dans toutes ses aspirations

et l'inexpérience juvénile qui s'y révélait,

(Suite page 3).

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-barriques, petites futaies, tous genres. S'adresser à M. Charon-Juin, 36, quai Malakoff, Nantes.

81. — A louer pour la Toussaint prochaine ou dès le mois d'août, bordier bord de route 5 kilomètres de Nantes, conditions à débattre.

S'adresser à M. des Jambonnières, 11, rue Colbert, Nantes.

82. — A louer le 1er novembre 1931, ou pour avril 1932, cinq hectares environ, terre, prés, vigne, par grands morceaux avec logement en bon état.

83. — A affermer dans la Commune de Bouaye, pour la Toussaint prochaine, une bordier de 3 à 4 hectares avec vignes à façon et à moitié fruits à volonté en plus.

85. — A vendre pour certain mal, très belles boutures « gemmes » de Seibel 5455 et 4613 garantie de pureté à 100 %.

88. — A vendre, plants de vignes directes, rouges et blancs, Seibel rouge et blanc et autres greffés de Pays, griffes d'asperges. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Botteau (L.-L.).

89. — A louer pour 25 avril 1932, ferme du Marais Mainguy, Le Clion, 70 hectares dont 30 prairies naturelles, peut faire deux exploitations.

S'adresser à M. J.-B. Bachelier, Bouaye.

90. — A affermer pour le 1er novembre 1931, Commune de la Chapelle-Heulin, une bordier d'environ 6 hectares 1/2, terres, prés, marais, et 2 hectares de vignes. S'adresser à Mme Papin, Quatre-Moulins, Vallet.

91. — A affermer, pour le 29 septembre 1932, tout à moitié, recettes comme dépenses, la métairie de Pérennès, entourant le bourg de Surzur, à 16 kilomètres de Vannes, contenant 50 hectares de bonnes terres à froment, dont 32 sous labour et 18 sous prairies hautes. Bâtiments neufs et nombreux, logement pour 60 bêtes à cornes et chevaux, bien plantée en pomiers.

Le propriétaire fournit gratuitement le matériel d'exploitation, très important, la moitié de tous les animaux, les foins, pailles, fumiers et 8 hectares plantés en choux et betteraves. S'adresser à M. Garaby de Pierrepont, à Surzur (Morbihan).

92. — A affermer, « L'Éclair » vis us, con dément neuf, avec cage et accessoires, 2.000 francs. S'adresser à M. de Ternay, Pont-Saint-Martin.

93. — A vendre, deux voitures, une à 4 roues et l'autre à 2 roues avec harnais. S'adresser à M. Bonneau-Raffegau, au Poyet, La Chapelle-Heulin.

94. — A louer pour 23 avril 1932, à moitié fruits, une métairie, située à St-Philbert-de-Bouaine (Vendée), 24 kilomètres de Nantes. S'adresser à M. Le Lasseur de Ranzay, 35, rue Desaix, Nantes.

96. — A vendre, « Mac Cormick » en bon état, 900 francs. 1 écremeuse « Lacta » n° 2, bon état, 300 francs. 1 baratte en bois de 10 litres, en bon état, 100 francs, et 3.000 kilos de rouches à 130 francs les 1.000 kilos.

97. — A vendre près ville, maison d'habitation, 2 pièces, entourée de murs, arbres fruitiers avec terrain de 1 hectare y attenant. Eau à discrétion. Ferait une superbe tenue maraîchère ou élevage.

DEMANDES

41. — On demande un domestique, de préférence vigneron, libre de suite, pour région Monnières.

42. — On demande ménage, homme toutes mains, femme ménage et basse-cour, sans meubles de préférence, pour région Nantes.

43. — On demande ménage jardinier, femme s'occupant de basse-cour, pour propriété à Vertou.

S'adresser à Mme Guillon, 120, rue des Châlières, Nantes.

44. — Propriétaire viticulteur, menuisier, demande garçon pour la culture de la vigne et tournées dans les pratiques.

45. — On demande pour Nantes et campagne, personne sérieuse pouvant faire cuisine simple et un peu ménage.

46. — Mécanicien demande place pour conduite d'une machine à battre, pour campagne 1931.

47. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

48. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

49. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

50. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

51. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

52. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

53. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

54. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

55. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

56. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

57. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

58. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

59. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

60. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

61. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

62. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

63. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

64. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

65. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

66. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

67. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

68. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

69. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

70. — On demande ménage, même avec enfant, pour service maison, Travail facile, Domaine du docteur Manouvrier, Pont-du-Cens, Nantes.

son, les 12, 8 fr. — Chicorées, les 12, 6 fr. — Endives, le kilo, 3,50. — Escaroles, les 12, 2 fr. — Epinards, le kilo, 3,50. — Laitues, les 12, 8 fr. — Navets, la botte, 1,50. — Oseille, le kilo, 2 fr. — Oignons, le kilo, 1,80. — Pommes, le kilo, 3 fr. — Pissenlits, le kilo, 1,50. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Radis, les 12, 8 fr. — Salades, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottée..... 245 à 250
Paille de blé pressée..... 235 à 240

Cours des Vins
VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
Muscadet 1930 1^{er} choix..... 800 à 900
Muscadet 2^e 700 à 800
Gros-Plant 1930..... 400 à 475
Noah 250 à 325

ACHETEZ vos «BONNONS»
chez **Emile BOULLERY**
J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 145-91

Cours du Bétail
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 10 Avril

On cote le demi-kilo :
VEAUX : 510. — 1^{re} qual., 7,25 à 8,25 ; 2^e qual., 6,25 à 7,25 ; 3^e qual., 5,25 à 6,25.
BOEUF : 5. — Devant : 1^{re} qual., 4,25 à 4,50 ; 2^e qual., 3,25 à 3,75 ; 3^e qual., 2,25 à 3,25. — Derrière : 1^{re} qual., 6,25 à 7,50 ; 2^e qual., 5,25 à 6 fr. ; 3^e qual., 3,75 à 5 fr.
MOUTONS : 227. — 1^{re} qual., 9 à 10 fr. ; agneaux sans tarif.
PRIX DU KILO SUR PIED
BOEUF : Plus bas, 2,25 ; plus haut, 7,50 ; prix moyen, 4,87.
VEAUX (suivant qualité) : Plus bas, 5,25 ; plus haut, 8,25 ; prix moyen, 6,75.
MOUTONS : Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.

Foires et Marchés de la Semaine
Dimanche 19 Avril. — Notre-Dame-de-Grâce, St-Julien-de-Vouvray.

Lundi 20. — Bouguenais, Cordemais, Herbignac, Vieilleville, Saint-Malo-de-Guersac, Nozay, Pontchâteau.

Mardi 21. — Le Loroux-Botteau, Montoir-de-Bretagne, Poux.

Mercredi 22. — Saint-Mars-la-Jaille, St-Père-en-Retz, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 23. — Nort-sur-Erdre, Plessé, St-André-des-Baux, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais.
Vendredi 24. — Bonneau, Legé, Clisson, Paulx, St-Nazaire.
Samedi 25. — Nantes.

Produits Divers
Coopérative
VOIR DERNIER BULLETIN

MARCHÉS RÉGIONAUX
NANTES (Talensac)
On cote, le demi-kilo :
Beufs : 1^{re} catégorie, 8 à 15 fr. ; 2^e cat., 3 à 4,50 ; 3^e cat., 1,75 à 3 fr. — Veau, 1^{re} qualité, 7 à 12 fr. ; 2^e qualité, 7 à 7,50 ; 3^e cat., 3 à 6 fr. — Mouton : 1^{re} catégorie, 10 à 12 fr. ; 2^e cat., 8 à 10 fr. ; 3^e cat., 5 fr. — Porcs : 8 à 10,50 ; veaux, la douzaine, 4,50 à 4,75 ; lapins, le demi-kilo, 7 ; poulets, 11 à 12 fr.

Marché du 13 avril. — Froment, 172-174 fr. ; orge, 100 à 105 fr. ; sarrasin, 90 à 100 fr. ; avoine, 95 à 100 fr. ; seigle, 100 à 105 fr. ; pommes de terre, 80 à 85 fr. Paille, les 1.000 kilos, 225 à 250 fr. ; foin, 250 à 300 fr. — Beurre, le demi-kilo, 2,50 à 2,70 fr. ; la barrique, 4,25 ; poulets, la paire, 38 à 44 fr. ; canards, la paire, 34 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Porcs gras : amenés 40, vendus 40, le kilo à 6 fr. Porcs maigres : amenés 130, vendus 130, de 250 à 340 fr. la pièce. Porcillons : amenés 400, vendus 360, de 100 à 180 fr. la pièce.

CHATEAUBRIANT
Blé, 172 fr. ; sarrasin, 95 fr. ; avoine, 100 fr. ; orge, 110 fr. ; son, 75 à 80 fr. ; paille, 140 fr. ; foin, 125 à 130 fr. — Veau, 250 à 270 fr. ; la barrique, 4,25 ; poulets, 11 à 12 fr. ; canards, la paire, 34 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 4,50 à 5 fr. ; beufs de travail, la paire, jusqu'à 7.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 4 à 4,50. — Vaches maigres, normandes 3.900 à 4.500 fr. ; bretonnes 4.500 à 5 fr. ; veaux, 7 à 7,50 ; génisses, la pièce, 2.000 à 2.500 fr. ; mouton, le kilo, 5 à 6 fr. ; porcs, le kilo, 5,50 à 5,80 ; porcs de lait, 60 à 110 fr. ; chevaux boucherie, le kilo, 2,10 à 2,50 ; chevaux de travail quatre à cinq ans, 3.000 à 4.800 fr.

NOZAY
Blé, 174 à 175 fr. ; seigle, 82 à 86 fr. ; orge de mouture, 74 à 76 fr. ; avoine, 90 à 92 ; sarrasin, 95 à 100 fr. — Foin, 125 à 130 ; paille du pays en vrac 115 à 120 ; paille pressée 135 à 140, les 500 kilos.
Beurre, le kilo en gros, 13,90 à 14,10 ; en détail, 14,25 à 14,50 ; œufs, 3,50 à 4,10 ; poulets, la couple petits 25 à 30 ; gros 32 à 40 ; canards, 25 à 32 la couple ; oies grasses, la pièce, 30 à 32 ; pigeons, 6,50 à 7 la couple ; lapins 15 à 18 pièce.
Beufs, 4,25 à 4,75 ; vache, 3,75 à 4,25 ; veau, 6,50 à 6,75 ; mouton, 7,75 à 8 ; porcs gras 5,50 à 5,80, le kilo sur pied.
Porcets, 6 à 8 semaines, 100 à 140 ; de 2 à 3 mois 150 à 230 ; courants, de 3 à 4 mois 240 à 320, suivant poids et beauté.

LA ROCHE-BERNARD
Farines, de 244 à 248 ; blé, de 165 à 168 ; seigle, de 84 à 85 ; sarrasin, de 90 à 95 ; avoine, de 84 à 90 ; orge, de 78 à 80 ; son, de 70 à 72 ; paille, de 120 à 130 ; foin, de 180 à 190.
Cidre, de 300 à 330 francs la barrique. Beurre, en gros, de 12 à 15 francs le kilo ; détail, de 15 à 16 fr. ; œufs, de 4 à 4,25 la douzaine.
Jeunes poulets, 60 à 65 francs la couple ; vieux coqs et vieilles poules, 40 à 45 francs ; lapins, 15 à 25 francs pièce ; canards, 18 à 22 francs ; pigeons, 10 à 12 francs la couple.
Beufs, 4,75 à 4,90 le kg ; vaches, 4,25 à 4,50 le kg ; veaux, 6,50 à 7,25 le kg ; moutons, 6,50 à 6 francs.

HERBIGNAC
Beurre, 15 fr. le kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine ; pigeons, 5 fr. pièce ; poulets, 45 à 55 fr. la couple.
Fagots de châtaignier, 110 à 120 fr. le cent ; rondins de chêne, 125 à 130 fr. la coupe de trois trunks.

PAIMBOEUF
Farine, 240 à 242 ; blé, 167 à 169 ; avoine, 82 à 84 ; seigle, 84 à 86 ; son, 74 à 76 ; foin, les 500 kilos, 95 à 100 ; paille, 165 à 110.
Beurre en gros, le kilo, 15 à 15,50 ; œufs, la douzaine, 7,50 à 8.
Poulets, 27 à 31 ; canards, 31 à 35 ; pigeonneaux, 9,50 à 12 ; lapins, la pièce, 14 à 22.
Beufs gras, le kilo, 4,80 à 5,25 ; taureaux, 4,70 à 5 ; vaches, 4,50 à 4,90 ; veaux 6,70 à 7,20 ; moutons, 6,90 à 7,30 ; porcs, 6,50 à 7.

SAINT-PHILBERT-LE-GRANDIEUX
Vallées : Poulets gros, la couple, 63 à 73 ; moyens, 55 à 60 ; petits, 40 à 45 ; canards, la pièce, 12 à 16 ; pigeons, la couple, 6 à 7 ; lapins, la pièce, 13 à 18. — Œufs, 5 à 5,25 ; beurre, le demi-kilo, 8,25 à 8,50.

MACHECOUL
Farine, 245 à 250 fr. ; blé, 170 à 172 fr. ; avoine, 97 à 105 fr. ; blé noir, 100 à 105 fr. ; son, 66 à 70 fr. — Foin, les 500 kilos, 80 à 100 fr. ; paille, 100 à 105 fr. — Poulets, la couple, gros 70 à 78 fr. ; moyens 60 à 69 fr. ; petits 50 à 59 fr. ; canards, la pièce, 30 à 34 fr. ; oies, 40 à 45 fr. ; pigeons, la couple, 13 à 14 fr. ; lapins, vieux 27 à 32 fr. ; jeunes gros 22 à 26 fr. ; moyens 19 à 21 fr. ; petits 15 à 20 fr.

LE PHENIX VIE C^o Française
(Société privée agréée au capital de 10 millions)
Sa « Mixte Capitalisée », la plus moderne des combinaisons, avec participation aux bénéfices et garantie de l'invalidité ;
Sa « Complète » couvrant le risque de guerre sans surprime ; toutes assurances Vie, Dècès, Invalidité (« Complémentaires ») ;
S'adresser : aux Agents généraux du Phenix, en province ; au Siège social, rue Lafayette, 35, à Paris (9^e).

ANGENIS : M. Yves Bédane. — CHATEAUBRIANT : M. Thomas ; M. Hubert, à Vihépot. — NANTES : MM. Angebault, 15, rue Crébillon ; Fougères, 16, Quai Duguay-Trouin. — PAIMBOEUF : M. de la Guérivière, 12, rue de l'Arche-Sèche, à Nantes. — PORNIC : M. Charles Devy. — SAINT-NAZAIRE : M. Telfo, 16, rue Villé-Martin.

Cultivateurs
employez en COUVERTURE
sur vos céréales
pour vos RACINES FOURRAGÈRES
pour vos POMMES DE TERRE
Les Engrais
NOVO
à base de :
Nitrate de Potasse
Urée
Phosphate d'Ammoniaque
Phosphate d'Urée
Ils ne décalcifient pas les terres
Ils ont une action
continue et progressive

A.VIVANT
ET SES FILS
S. A. R. L. — 300.000 FR.
Avenue Carnot, 6, bis
NANTES
ATELIERS MODÈLES
Spécialement outillés
pour tous travaux d'électricité

MOTEURS ÉLECTRIQUES
VENTE - RÉPARATIONS LOCATION
Plus de 600 moteurs révisés et garantis en magasin

BACHES PLISSON
BAISSE GÉNÉRALE
Fortes Bâches Vertes
avec couteils, comètes
Matériel PLISSON, triples fils
4 m x 2,50 4 m x 3 m 5 m x 3 m 5 m x 4 m 6 m x 4 m 7 m x 4 m
155 fr. 187 fr. 231 fr. 302 fr. 363 fr. 416 fr.
8 m x 4 m 5,50 x 3,50 6 m x 3,50 6 m x 5 m 7 m x 5 m 8 m x 5 m
472 fr. 292 fr. 318 fr. 443 fr. 519 fr. 569 fr.

EN LOCATION : 5 Centimes par mètre carré et par jour avec faculté pour le preneur d'opter pour l'achat
BON POUR UN Catalogue PLISSON qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentures rayées et unis, Cordes, etc.
PARIS -- 37, RUE DE LA HARPE -- 1^{er} Arrondissement
Tél. Gutenberg 10-30. Central 95-51
Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIE en Bidons

BOUCHONS EN LIEN D'ESPA
Tout pour la Cave — Tout pour le Vin
chez **Marcel NORMAND**
2, Rue Guépin - 7, Chaussée de la Madeleine - Tél. 115.66

BACHES PLISSON
BAISSE GÉNÉRALE
Fortes Bâches Vertes
avec couteils, comètes
Matériel PLISSON, triples fils
4 m x 2,50 4 m x 3 m 5 m x 3 m 5 m x 4 m 6 m x 4 m 7 m x 4 m
155 fr. 187 fr. 231 fr. 302 fr. 363 fr. 416 fr.
8 m x 4 m 5,50 x 3,50 6 m x 3,50 6 m x 5 m 7 m x 5 m 8 m x 5 m
472 fr. 292 fr. 318 fr. 443 fr. 519 fr. 569 fr.

EN LOCATION : 5 Centimes par mètre carré et par jour avec faculté pour le preneur d'opter pour l'achat
BON POUR UN Catalogue PLISSON qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentures rayées et unis, Cordes, etc.
PARIS -- 37, RUE DE LA HARPE -- 1^{er} Arrondissement
Tél. Gutenberg 10-30. Central 95-51
Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIE en Bidons

BOUCHONS EN LIEN D'ESPA
Tout pour la Cave — Tout pour le Vin
chez **Marcel NORMAND**
2, Rue Guépin - 7, Chaussée de la Madeleine - Tél. 115.66

BACHES PLISSON
BAISSE GÉNÉRALE
Fortes Bâches Vertes
avec couteils, comètes
Matériel PLISSON, triples fils
4 m x 2,50 4 m x 3 m 5 m x 3 m 5 m x 4 m 6 m x 4 m 7 m x 4 m
155 fr. 187 fr. 231 fr. 302 fr. 363 fr. 416 fr.
8 m x 4 m 5,50 x 3,50 6 m x 3,50 6 m x 5 m 7 m x 5 m 8 m x 5 m
472 fr. 292 fr. 318 fr. 443 fr. 519 fr. 569 fr.

EN LOCATION : 5 Centimes par mètre carré et par jour avec faculté pour le preneur d'opter pour l'achat
BON POUR UN Catalogue PLISSON qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentures rayées et unis, Cordes, etc.
PARIS -- 37, RUE DE LA HARPE -- 1^{er} Arrondissement
Tél. Gutenberg 10-30. Central 95-51
Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIE en Bidons

BOUCHONS EN LIEN D'ESPA
Tout pour la Cave — Tout pour le Vin
chez **Marcel NORMAND**
2, Rue Guépin - 7, Chaussée de la Madeleine - Tél. 115.66

BACHES PLISSON
BAISSE GÉNÉRALE
Fortes Bâches Vertes
avec couteils, comètes
Matériel PLISSON, triples fils
4 m x 2,50 4 m x 3 m 5 m x 3 m 5 m x 4 m 6 m x 4 m 7 m x 4 m
155 fr. 187 fr. 231 fr. 302 fr. 363 fr. 416 fr.
8 m x 4 m 5,50 x 3,50 6 m x 3,50 6 m x 5 m 7 m x 5 m 8 m x 5 m
472 fr. 292 fr. 318 fr. 443 fr. 519 fr. 569 fr.

EN LOCATION : 5 Centimes par mètre carré et par jour avec faculté pour le preneur d'opter pour l'achat
BON POUR UN Catalogue PLISSON qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentures rayées et unis, Cordes, etc.
PARIS -- 37, RUE DE LA HARPE -- 1^{er} Arrondissement
Tél. Gutenberg 10-30. Central 95-51
Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIE en Bidons

BOUCHONS EN LIEN D'ESPA
Tout pour la Cave — Tout pour le Vin
chez **Marcel NORMAND**
2, Rue Guépin - 7, Chaussée de la Madeleine - Tél. 115.66

CLISSON
Blé, 168 à 170 ; avoine, 100 ; blé noir, 105 à 110.
Poulets gros, la couple, 60 à 65 ; moyens 41 à 49 ; petits, 35 à 40 ; lapins (la pièce), 12 à 25 (œufs, 4,50 à 4,80 ; beurre (la livre) 7,50 à 8,50.
Beufs gras, le kilo sur pied, 4 à 5,50 ; beufs de travail (la paire), 5.000 à 9.000 ; vaches grasses (le kilo) 4 à 5 ; laitières 2.000 à 3.500 ; Taureaux, le kilo, 5 à 5,50 ; veaux, 6,50 à 7,25 ; génisses, 5 à 5,50 ; porcs, 6 à 6,20 ; porcs de lait, 180 à 200.

LA ROCHE-BERNARD
Farines, de 244 à 248 ; blé, de 165 à 168 ; seigle, de 84 à 85 ; sarrasin, de 90 à 95 ; avoine, de 84 à 90 ; orge, de 78 à 80 ; son, de 70 à 72 ; paille, de 120 à 130 ; foin, de 180 à 190.
Cidre, de 300 à 330 francs la barrique. Beurre, en gros, de 12 à 15 francs le kilo ; détail, de 15 à 16 fr. ; œufs, de 4 à 4,25 la douzaine.
Jeunes poulets, 60 à 65 francs la couple ; vieux coqs et vieilles poules, 40 à 45 francs ; lapins, 15 à 25 francs pièce ; canards, 18 à 22 francs ; pigeons, 10 à 12 francs la couple.
Beufs, 4,75 à 4,90 le kg ; vaches, 4,25 à 4,50 le kg ; veaux, 6,50 à 7,25 le kg ; moutons, 6,50 à 6 francs.

HERBIGNAC
Beurre, 15 fr. le kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine ; pigeons, 5 fr. pièce ; poulets, 45 à 55 fr. la couple.
Fagots de châtaignier, 110 à 120 fr. le cent ; rondins de chêne, 125 à 130 fr. la coupe de trois trunks.

PAIMBOEUF
Farine, 240 à 242 ; blé, 167 à 169 ; avoine, 82 à 84 ; seigle, 84 à 86 ; son, 74 à 76 ; foin, les 500 kilos, 95 à 100 ; paille, 165 à 110.
Beurre en gros, le kilo, 15 à 15,50 ; œufs, la douzaine, 7,50 à 8.
Poulets, 27 à 31 ; canards, 31 à 35 ; pigeonneaux, 9,50 à 12 ; lapins, la pièce, 14 à 22.
Beufs gras, le kilo, 4,80 à 5,25 ; taureaux, 4,70 à 5 ; vaches, 4,50 à 4,90 ; veaux 6,70 à 7,20 ; moutons, 6,90 à 7,30 ; porcs, 6,50 à 7.